



**Taux 0%**  
2 MOIS DE SALAIRE NET  
REMBOURSEMENT : 12 MOIS  
Disponible en 24h

**PRÊT SCOLAIRE**  
LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 204 du jeudi 19 août 2021 / Prix : 250 F CFA

COVID - 19

P. 3

## 03 espoirs de traitement



P. 5

ENTREPRISE

### CBI Togo : Des indicateurs de progression

BUSINESS

P. 5

BTP, BANQUE, ET  
MAINTENANT LES MINES

### Plus rien n'arrête Mahamadou Bonkougou



NATIONAL

P. 4

### Un forum sur les finances locales




— LE DECODEUR HD —  
**5000** FCFA\*  
DES LA FORMULE ACCESS

**TOUJOURS + DE FOOT ENSEMBLE**





**Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF)  
facilite les opérations de dédouanement  
des marchandises.**



## SANTÉ PUBLIQUE

# 03 espoirs de traitement contre la Covid-19

On espère d'eux qu'ils sauveront des centaines de milliers de vies. L'artésunate, l'imatinib et l'infiximab sont les trois médicaments sélectionnés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour le second volet de son méga-essai clinique Solidarity, baptisé Solidarity Plus.

Selon Heidi.News, les bénéfices de ces médicaments seront évalués auprès de patients Covid-19 hospitalisés dans plus de 600 hôpitaux de 52 pays. En Suisse par exemple, les malades pourraient commencer à recevoir un des trois produits

dès début septembre.

La raison pour laquelle c'est crucial, c'est que Solidarity Plus devrait apporter un second souffle à la recherche sur les traitements, à l'heure où ce sont les vaccins qui occupent le débat public. Une



nécessité, car les médicaments à disposition pour traiter la maladie sont encore très limités, un an et demi après

le début de la pandémie. Au Togo, les cas de contamination augmentent en flèche. Seulement en une journée,

cette semaine 273 cas testés positifs sont officiellement recensés.

La courbe est ascendante et les autorités sanitaires togolaises sont en train de réfléchir à d'autres mesures, notamment la révision des stratégies de communication en lien avec la sensibilisation en cours sur la Covid-19 et la mobilisation des populations pour la vaccination.

## Covid-19 : La direction des cultes ne baisse pas les bras

Le Directeur des cultes a rencontré mardi les points focaux chargés du suivi du respect des mesures barrières anti-Covid-19 dans les lieux de culte de la Région Maritime. Il a été question pour le Lieutenant-Colonel Bédjani Bélei de faire le point de la situation avec ses interlocuteurs. A l'issue, ces points focaux ont été engagés à redoubler d'ardeur afin d'éviter une propagation de la Covid-19 dans les lieux de culte.

La rencontre a permis aux participants de faire le point à travers des échanges d'orientation sur les actions futures, précise Togobreakingnews. Les autorités comptent améliorer les stratégies visant à freiner la propagation de la pandémie. A l'occasion, le directeur des cultes a salué et félicité

les points focaux pour leur engagement dans la lutte contre la propagation du Covid-19. Le Lt-Col Belei a exprimé sa gratitude aux invités pour leur dynamisme et leur présence remarquable sur le terrain qui ont permis à l'administration des cultes d'avoir un regard de veille permanent sur le respect des mesures prises par



le Gouvernement en matière de lutte contre la propagation du Covid-19.

« Je me réjouis des résultats positifs enregistrés grâce aux différentes actions menées ayant contribué à réduire le risque des dérapages dans les lieux de culte », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le Directeur des cultes a exhorté les points focaux à redoubler d'efforts face à la situation alarmante de l'augmentation des contaminations.

Pour leur part, les points focaux ont réaffirmé leur détermination à travailler

pour inverser la tendance de contamination à la Covid-19. La rencontre de Lomé est la première d'une série prévue avec les points focaux ainsi désignés sur l'étendue du territoire national. Ces rencontres sont prévues dans les différents chefs-lieux des régions.

Les points focaux ont été désignés dans toutes les communes du pays pour assurer le suivi du respect des mesures barrières dans les lieux de culte au Togo, conformément aux instructions du gouvernement.

## BANQUE

## CBI Togo : Des indicateurs de progression

Coris Bank International Togo est la quatrième filiale de CORIS HOLDING dont le siège est basé à Ouagadougou au Burkina Faso. Coris Bank International Togo a lancé officiellement les activités en février 2015 et ambitionne de devenir la banque de référence en matière de financement de projets économiques à travers une offre de produits et services diversifiés à des coûts compétitifs.

Depuis son lancement au Togo, la banque ne cesse de contribuer au financement du marché Togolais à travers des projets d'infrastructures, d'agricultures, du commerce etc... mais également avec un soutien du gouvernement Togolais avec un encours d'exposition du groupe CORIS de 114,5 milliards au 31/12/2019. Il a été désigné meilleur contributeur à cette période selon l'agence UMOA Titres.

Sur les bons COVID qui était devenu une nécessité pour la survie de nos états, le Groupe CORIS a aussi fait face à ses responsabilités et a souscrit

pour plusieurs centaines de milliards dans notre zone UEMOA. Il est aussi le premier contributeur.

Spécifiquement sur les bons COVID du TOGO, le Groupe CORIS a souscrit aux bons pour 106,1 milliards soit 59,6% du total des bons. La satisfaction de la clientèle est traduite par une panoplie de produits et services financiers, à l'instar de ses comptes épargnes accessibles à chaque bourse, à savoir CORIS EPARGNE KID, CORIS EPARGNE DADA, CORIS EPARGNE KDO, CORIS EPARGNE LEADER, mais également des crédits à des

| CHIFFRES CLES DE CBI TOGO     |         |         |                     |
|-------------------------------|---------|---------|---------------------|
| ELEMENT                       | 2019    | 2020    | taux de progression |
| TOTAL BILAN (en millions xof) | 205 383 | 309 864 | 50,9%               |
| EMPLOIS (en millions xof)     | 92 712  | 100 963 | 8,9%                |
| RESSOURCES (en millions xof)  | 99 429  | 126 551 | 27,3%               |
| RESULTAT (en millions xof)    | 1 932   | 3 134   | 62,2%               |
| NOMBRE DE COMPTES             | 12 171  | 18 994  | 56,1%               |

taux attractifs dont le crédit scolaire à taux zéro et le CREDIT SPECIAL FETE qui sera lancé cette fin d'année.

En fin d'année 2020, elle a lancé une branche de la Finance Islamique « Coris Bank International Baraka » (finance éthique et responsable pour les musulmans et non musulmans) qui propose les produits et services confirmant aux principes et règles de la finance islamique dont l'agence (Agence Baraka) se situe au carrefour Senghor (3K).

Coris Bank International Togo couvre actuellement Lomé à travers Sept (7) agences à savoir l'agence Principale,

l'agence Grand Marché, l'agence Hedzranawoe, l'agence du Port, l'agence Adidogomé, l'agence Atikoumé, l'agence Agoe et l'intérieur du pays avec deux agences à savoir l'agence Kara et l'agence Cinkassé. Le projet d'extension du réseau d'agences se poursuivra avec prochainement l'ouverture de trois nouvelles agences (Sokodé, Agoe Plantation et Baguida).

CBI Togo a lancé sa banque digitale à travers plusieurs produits digitaux destinés à faciliter les opérations des clients mais dont très prochainement « Coris Money » sa monnaie électronique.

Coris Bank International a

remporté le trophée de la Meilleure Banque d'Afrique de l'Ouest, prix décerné par l'African Banker Awards (oscar de la communauté bancaire africaine) pour le compte de l'édition 2020.

Coris Bank International Togo est certifié ISO 9001 version 2015 et « Prix Excellence » de la 5ème édition du Prix Togolais de la Qualité. Une première pour une banque au Togo de remporter ce prestigieux trophée par la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) sous l'égide du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement, du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale.

Ces différentes distinctions témoignent de l'engagement de l'institution dans l'amélioration continue de ses processus et de ses services afin de garantir la satisfaction de l'ensemble de sa clientèle et des autres parties prenantes.

## BONNE GOUVERNANCE LOCALE

# Un forum sur les finances locales

Un forum a été lancé vendredi dernier sur les finances communales. Ce forum, initié à l'intention des autorités locales, a été ouvert par le directeur de cabinet du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Robert Bakai Bawoubadi, en présence du représentant de l'ambassadeur de l'Union Européenne au Togo, Dr. Piero Valabrega, de l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, Matthias Veltin, et du préfet du Golfe, Kossi Dzinyefa Atabuh.

Isidore AYEKO

Placé sous le thème « les résultats et les perspectives de l'accompagnement du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) dans les domaines des finances des collectivités territoriales », ce forum vise à permettre à ces acteurs de la décentralisation de s'approprier les acquis de l'appui du ProDeGoL et d'en assurer la durabilité à travers le partage des expériences du partenaire dans le domaine de la décentralisation financière et l'amélioration de la gestion des finances des collectivités territoriales.

Cette rencontre a réuni 150 participants (sur plusieurs sites et en vidéoconférence), dont des cadres des ministères de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, de l'Économie et des Finances, ainsi que de la Cour des comptes, des préfets, des maires, des receveurs municipaux, des secrétaires

généralistes et des responsables des services financiers de 21 communes du Togo.

Ledit forum a permis le partage des résultats des expériences des partenaires dans le domaine de la décentralisation financière et de l'amélioration de la gestion des finances des collectivités territoriales.

Des exposés et des échanges sur les politiques de la décentralisation financière, les approches de mobilisation des recettes dans les communes, le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la redevabilité, ainsi que les perspectives de l'appui du ProDeGoL (Programme Décentralisation et Gouvernance Locale) dans le domaine des finances des collectivités territoriales, entre autres, ont meublé les travaux.

Tout ceci pour faciliter chez les acteurs de la décentralisation une appropriation des acquis et assurer la stabilité. Pour le préfet du Golfe, les mairies



doivent maîtriser une bonne exécution du budget dans l'exercice de leurs missions. C'est la seule stratégie qui leur permettrait de mieux cerner les différentes phases d'exception du budget pour efficacement tenir la comptabilité, et assurer une bonne tenue de la trésorerie au bénéfice des collectivités.

« La réalité de la vie quotidienne oblige à toujours ajuster, corriger et s'engager. J'ose espérer que nous allons réfléchir aux défis communs qui attendent les responsables locaux sur la question des finances et de gestion des communes. Après l'adoption des textes et la mise en place des institutions et l'élection des maires, il est question aujourd'hui de relever les défis que pose le fonctionnement des communes particulièrement dans l'aspect de ressources financières. Ainsi, l'organisation de ce forum nous paraît particulièrement important, qu'il permet de réfléchir au-delà de l'expérience déjà faite, avec le ProDeGoL,

à la question de savoir quel dispositif de financement à mettre en place pour consolider la décentralisation et accompagner les collectivités territoriales dans l'exercice de leur mission », a indiqué Matthias Veltin, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo.

Le financement des communes constitue un volet non négligeable des actions menées par l'Union Européenne au Togo. « Le financement des collectivités territoriales et partant de leur développement, constitue un aspect essentiel qui retient l'attention de la Délégation de l'UE, qui s'est engagée aux côtés de la GIZ à travers le PRODEGOL », a rappelé Dr. Piero Valabrega, représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Togo.

Cette rencontre de Lomé participe au renforcement des capacités des administrations communales et des services fiscaux ainsi qu'à l'amélioration

des services de l'état-civil au niveau local et national. La bonne gouvernance à la base est un élément important de la feuille de route du gouvernement 2020-2025. Les communes doivent être aguerries pour mener à bien cette gouvernance avec des outils de gestion adéquats. Les communes doivent être rigoureuses sur la gestion financière et participer ainsi à atteindre les objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

« Les collectivités territoriales se voient confier un rôle de pôle de croissance et de compétitivité qu'elles ne peuvent assumer sans les outils adaptés à la gestion de finances locales. Donc ce forum vient cadrer avec l'agenda du gouvernement qui dans une stratégie d'action attend d'améliorer le cadre d'intervention des collectivités territoriales à travers des actions multiples et diversifiées », a précisé, Robert Bakai Bawoubadi, à l'ouverture des travaux de ce forum.

Ce forum sur les finances locales a été organisé avec l'appui du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), cofinancé par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et par l'Union Européenne, mis en œuvre par la Coopération technique allemande (GIZ).

## ACTIVITÉS HALIEUTIQUES

## Défense de pêcher sur le lac Nangbéto

Le lac Nangbeto est un vivier de poissons. Pendant toute l'année, des activités halieutiques s'y déroulent. Mais depuis quelques jours, le ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière, Kokou Edem Tengué, a interdit pour trois mois (du 15 août au 15 novembre 2021), toute activité de pêche sur le lac Nangbeto. Voici les raisons.

Isidore AYEKO

Située à 200 kilomètres de la capitale Lomé, la localité de Nangbéto contribue à l'économie bleue par son lac. Un lac qui fournit des poissons destinés à la consommation.

Sauf que la densité et l'intensité des activités sur ledit lac doivent cesser pour une courte période, afin de permettre son repeuplement en ressources halieutiques.

Du 15 août au 15 novembre 2021, toute activité sur le lac Nangbeto est interdite, précise, le communiqué du ministre Tengué.

« Le repos biologique instauré sur le lac de Nangbéto dans le cadre de mesure de gestion vise à favoriser le repeuplement du lac en ressources halieutiques en vue d'assurer leur durabilité dans l'intérêt des générations



présentes et futures », indique le communiqué.

Selon certaines sources, le secteur de la pêche contribue énormément à la croissance économique du Togo. Il emploie près de 22.000 personnes et contribue à 4% au PIB agricole et à 1,3% au

PIB national. Le poisson a une haute valeur nutritive et constitue un complément précieux dans les régimes alimentaires en vitamines et en sels minéraux essentiels.

Cette période de non-activité va permettre au lac Nangbéto de se régénérer

et fournir de meilleurs produits halieutiques lors des prochaines pêches et favoriser un équilibre environnemental.

Une décision qui doit être respectée dans toute sa rigueur. Tous les acteurs, et les professionnels de la pêche sont tenus de respecter cette réglementation. « Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre des produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à loi en vigueur », prévient le ministre Edem Kokou Tengué.

Cette interdiction, des activités de pêche sur le lac Nangbéto est relative aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/CAP/SG/DPA du 28 janvier 2015.

## BANQUE

# BTCL : le fil de la cession à IB Holding

Les tractations se sont accélérées ces dernières semaines à Lomé, la capitale togolaise, et ont abouti à l'annonce par le gouvernement de la cession de la BTCL, la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie, à IB Holding de l'homme d'affaires burkinabé Mahamadou Bonkougou. Le confrère Financial Afrik renseigne que l'aboutissement de ce processus lancé depuis plusieurs années intervient suite au désistement du favori, le consortium Agir, emmené, entre autres, par le banquier ivoirien Charles Kié et l'entrepreneur béninois Oscar Daaga.

Ainsi, mercredi 11 août 2021, le conseil des ministres du Togo annonce avoir adopté un projet de décret fixant les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de l'Etat dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL).

« Dans sa volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement a engagé un processus de cession d'une partie de ses actions dans

le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie », indique-t-il dans un communiqué.

« C'est dans ce cadre que conformément aux dispositions légales, une commission d'évaluation des privatisations (COMEP) a été mise en place afin de procéder à l'évaluation de ladite société, de donner son avis sur le projet de cession et de proposer le juste prix. Le présent décret permet la poursuite du processus de cession d'une partie des actions détenues



par l'Etat à la société de droit togolais IB Holding », poursuit la même source. Selon le gouvernement, la société filiale du groupe IB Holding du Burkinabé Mahamadou Bonkougou a été retenue sur une liste de 5 soumissionnaires à l'issue d'un appel d'offres ouvert à cet effet. Près d'une centaine d'investisseurs avaient exprimé leur intérêt quant à la privatisation de la BTCL, précise-t-il. Parmi les prétendants, apprend-on, le consortium

Agir qui, en début d'année 2021, a annoncé son désistement aux autorités togolaises. Le groupe constitué de Cauris Investment (de la BOAD), du fonds d'investissement New African Capital Partners de l'Ivoirien Charles Kié, et de l'entrepreneur béninois Oscar Daaga, appuyés par la Banque de Tunis, partait pourtant favori pour la reprise de la sixième banque togolaise en termes de total bilan. Mais depuis son désistement -

pour des raisons jusque-là inconnues-, Mahamadou Bonkougou s'est vu en pole position, malgré une position non moins pesante du groupe bancaire Ecobank avec lequel la bataille n'a pas été de tout repos. L'entrepreneur burkinabé a formellement constitué, fin juin à Lomé, une structure dénommée IB Holding.

Avec l'aboutissement de ce processus, l'Etat togolais aura désormais les coudées franches pour la privatisation de la mieux portante UTB (Union togolaise de banque), la seconde banque publique pour laquelle les offres ne sont (toujours) pas à la hauteur des attentes. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'option de fusion entre-temps envisagée des deux structures avant cession a été délaissée pour accélérer la cession de la BTCL.

## UEMOA

## Accentuation de la baisse du coût du crédit bancaire

L'analyse des conditions de banque dans l'UEMOA a révélé une baisse du coût du crédit bancaire au cours du mois de juin 2021. En effet, hors charges et taxes, le taux débiteur moyen de l'Union est ressorti à 6,2% en juin 2021, contre 6,51% au cours de la même période en 2020, soit un repli de 0,31 point de pourcentage en rythme annuel, selon les chiffres officiels de la BCEAO consultés par Sika Finance.

Selon la nature du débiteur, la baisse des taux a été essentiellement enregistrée sur les prêts consentis par les compagnies d'assurances et caisses de retraite (6,6% contre 7,92% en juin 2020), les entreprises individuelles (6,6% contre 6,84% en juin 2020), les entreprises privées

du secteur productif (6% contre 6,4% en juin 2020) et les sociétés d'Etat et EPIC (5% contre 5,47% en juin 2020). Parallèlement, en considérant l'objet du prêt, on note que la baisse du taux débiteur a été perceptible sur les crédits de consommation (7,1% contre 7,97% en juin 2020),



d'équipement (6,3% contre 6,71% en juin 2020), de trésorerie (5,7% contre 6,03% en juin 2020) ainsi que les avances d'exportations (6,7% contre 7,4% en juin 2020).

En revanche, le coût du crédit d'habitation s'est renchéri sur la période, passant de 6,38% en juin 2020 à 6,5% en juin 2021.

Par pays, le coût du crédit bancaire a connu une évolution contrastée. Ainsi, alors qu'une baisse des taux a été observée au Bénin (7% contre 7,64% en juin 2020), au Burkina Faso (6,9% contre 7,32% en juin 2020), en Côte d'Ivoire (5,5% contre 6,76% en juin 2020), en Guinée-Bissau (8,8% contre 9,2% en juin 2020) et au Sénégal (5,4% contre 5,7% en juin 2020), une hausse des taux est notée au Mali (7,7% contre 7,64% en juin 2020), au Niger (8,6% contre 7,37% en juin 2020) et au Togo (7,3% contre 7,22% en juin 2020).

## BTP, BANQUE, ET MAINTENANT LES MINES

## Plus rien n'arrête Mahamadou Bonkougou

Après les BTP et les services financiers, le groupe burkinabé EBOMAF se renforce dans le secteur minier. Selon la presse guinéenne, l'homme d'affaires Mahamadou Bonkougou vient d'acquiescer l'autorisation d'exploitation d'une mine industrielle en Guinée Conakry.

A en croire les confrères, le démarrage des travaux de construction de la mine devrait se faire avant la fin de l'année et le premier lingot d'or pourrait être attendu en

début 2023. Ainsi, EBOMAF étend sa toile à la Guinée dont le sous-sol riche en bauxite renferme également d'énormes potentialités pour l'exploitation d'or.



Mahamadou Bonkougou, qui a fait fortune dans le BTP

avec son groupe EBOMAF représenté dans toute l'Afrique

de l'Ouest, est devenu récemment, via sa société IB Holding, l'actionnaire majoritaire de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL) avec 90% des parts dans le capital social.

En 2018, il a racheté la banque de l'Habitat du Burkina Faso (BHBF), laquelle a, depuis lors, pour dénomination sociale IB Bank.



## NIGERIA

# Shell va payer pour le désastre écologique

Plus de trente ans après avoir porté l'affaire devant la justice, les communautés Ogoni du delta du Niger vont être indemnisées par la multinationale.

Trente, c'est le nombre d'années qu'aura mis la multinationale du pétrole Shell pour enfin accepter de verser des indemnités aux communautés touchées par le déversement d'hydrocarbures responsable de marées noires dans le delta du Niger durant les années 1970. Il faut savoir que la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a usé de nombreux recours devant les tribunaux pour éviter la condamnation, mais s'est finalement résignée à payer sous ordre de la Cour suprême nigériane. L'information a été confirmée mercredi 11 août par les avocats des deux parties.

## Quand des villageois se lèvent contre l'exploitation pétrolière et ses destructions

En tête de cette longue bataille juridique, des ONG environnementales, dont le Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (Mosop), qui accusent depuis plus de 20 ans Shell de dégradation environnementale et de négligence en pays Ogoni, cette région du delta du Niger aux mangroves dévastées par la pollution pétrolière.

« L'ordre de paiement de 45,9 milliards de nairas (94,9 millions d'euros) aux plaignants vise à satisfaire entièrement et à titre définitif le jugement rendu », a déclaré la filiale nigériane de Shell, la Shell Petroleum Development Company of Nigeria Limited (SPDC), dans un communiqué.

Shell a été condamné une première fois en 2010, mais la compagnie avait contesté à plusieurs reprises le jugement, en vain. La compagnie a finalement trouvé un accord devant la haute cour de justice d'Abuja avec la communauté. L'avocat représentant les communautés de Ejama-Ebubu dans l'État de Rivers, Lucius Nwosu, a confirmé à l'AFP cette décision. « Ils étaient venus à bout de leurs manigances et ils se sont résolus à accepter l'offre », a déclaré Me Nwosu. « Cette décision fait suite à la détermination de cette communauté à obtenir justice », a-t-il ajouté.

Concrètement, les principaux moyens de subsistance que sont l'agriculture et la pêche ont ainsi été détruits dans une région déjà fortement touchée par le chômage, où la majorité des jeunes vit avec moins de



deux dollars par jour.

## Responsable mais pas coupable ?

La société anglo-néerlandaise Shell a accepté le versement d'une compensation à cette communauté mais a toutefois maintenu que les déversements de pétrole avaient été causés par des tiers durant la guerre civile du Nigeria de 1967 à 1970, au cours de laquelle de nombreux oléoducs et infrastructures ont été endommagés. Le Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP) s'est aussitôt félicité dans un communiqué de cette décision. « Nous espérons que ce jugement fournira les fondations pour répondre à la longue et durable injustice subie par le peuple Ogoni. »

En 2015, Shell avait accepté de payer 70 millions de dollars (63 millions d'euros) de compensation à quelque 15 500 habitants dans l'Ogoniland et a accepté de

commencer le nettoyage d'une marée noire en 2008, même si la compagnie a toujours assuré que les sabotages artisanaux par les habitants des oléoducs étaient les premières causes de pollution.

## Un champ de ruines

Plus gros producteur de pétrole en Afrique avec 2 millions de barils exportés chaque jour, le Nigeria exporte en moyenne deux millions de barils de brut par jour, ce qui représente 90 % des revenus d'exportation du pays. Mais le géant d'Afrique de l'Ouest est le théâtre depuis 50 ans d'une exploitation pétrolière extrêmement polluante. « Les entreprises pétrolières ont détruit l'écosystème de la région à travers leurs opérations », affirme Michael Karikpo, de l'ONG Environmental Rights Action.

Le pipeline qui traverse la zone du delta du Niger, où vivent quelque 50 000

personnes, a subi de multiples sabotages et attaques rebelles depuis une vingtaine d'années. Selon Shell, 21 fuites y ont été recensées, entre 2009 et 2018. La compagnie assure avoir respecté ses engagements en matière de nettoyage et d'aide aux communautés affectées – quelle que soit la cause des fuites, c'est la multinationale qui doit réparer les dégâts selon la loi nigériane.

Dans l'Ogoniland, il a fallu un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE, 2011) pour que le gouvernement lance enfin un nettoyage dans la région, qui devrait durer environ 30 ans et coûter plus d'un milliard de dollars. Mais les travaux n'ont débuté qu'en janvier 2019... à quelques semaines seulement de l'élection présidentielle du 23 février qui a vu la réélection du président Muhammadu Buhari.

Entre-temps, sans savoir bien distinguer les coupables des responsables, l'histoire se répète dans toute la région du delta : pollutions environnementales, négligences, sous-développement, pauvreté et frustration.

(Source : Le Point Afrique)

## MÉDITERRANÉE

# Hausse des départs de Libye

L'Organisation internationale pour les migrations enregistre, sur les sept premiers mois de l'année, une hausse des interceptions de migrants par les gardes-côtes libyens en mer Méditerranée. Des chiffres difficiles à analyser pour l'Organisation internationale pour les migrations.

En tout, ce sont 20.257 personnes qui ont été interceptées entre janvier et juillet indique l'OIM, contre 12.000 sur toute l'année 2020. La hausse des départs est « de 100% de janvier à juillet » par rapport à la même période l'an dernier, a indiqué à l'Agence France presse un responsable de la marine libyenne sous le sceau de l'anonymat. Et cet été, le nombre de morts bat des records selon les ONG qui patrouillent en mer dans la zone.

Si la trêve dans la guerre qui se joue sur le sol libyen semble être à l'origine de cette hausse des départs, un migrant sur

deux finit par retourner en Libye. Une situation qui inquiète Flavio Di Giacomo, le représentant de l'OIM pour la Méditerranée, joint par Lucas Bouguet de la rédaction Afrique, car, selon lui, la situation des personnes exilées en Libye ne s'est pas améliorée malgré l'arrêt des combats et une relative stabilisation de la situation intérieure à la faveur du cessez-le-feu d'octobre 2020 et de la mise en place d'un gouvernement de transition.

« Les migrants qui vivent en Libye sont dans une situation très difficile qui ne s'est pas améliorée. Au contraire, il



semble que le danger se soit accru par rapport à l'année dernière. C'est probablement pour cette raison que les migrants cherchent à fuir la Libye où ils sont victimes de violences et où les droits humains sont violés. »

## Les passeurs plus visibles

« De plus, jusqu'il y a quelques mois, jusqu'à l'année dernière, les migrants partaient sur des bateaux gonflables, c'était très facile de les gonfler sur la plage,

et ça leur donnait la possibilité de bouger très rapidement d'un endroit à un autre sans être vus par les autorités. Et maintenant, on a même enregistré l'arrivée cette année de gros bateaux de bois avec des centaines de personnes à leur bord. Ce qui n'était pas le cas ces trois dernières années. Ça veut dire qu'évidemment, les trafiquants ont moins peur d'être arrêtés sur la plage, car il faut du temps pour remplir ces bateaux de

bois, on est bien visible sur la plage, ce qui montre qu'ils n'ont pas peur des autorités. »

Le fait que les passeurs prennent moins de précaution peut s'expliquer par le manque à gagner des mois de confinement, qu'ils cherchent à rattraper, explique à l'AFP le juriste Anouar al-Werfalli, spécialiste des questions migratoires. « Les passeurs ont accéléré la cadence pour compenser le manque à gagner durant les nombreux mois de confinement » et « de nombreux migrants qui avaient dû mettre en attente leur projet migratoire reprennent la route », selon M. Werfalli.

(Source : RFI)

## RELANCE POST-COVID

# Le Togo veut mobiliser 25 milliards FCFA

A l'occasion d'une nouvelle sortie qui sera bouclée le 20 août prochain sur le marché financier régional, le Togo veut mobiliser 25 milliards FCFA pour la relance de son économie post-Covid-19.

L'information est diffusée par l'agence Umoa-Titres via un avis d'appel d'offres sur son portail officiel, et rapportée par Togo First.

A cet effet, le pays ouest africain vient d'émettre sur ce marché, de nouvelles obligations de relance d'une maturité de 10 ans, d'après



l'agence Umoa-titres qui précise que les titres émis sont d'une valeur nominale unitaire

de 10.000 FCFA et assortis d'un taux d'intérêt annuel de 6,15%.

Depuis le début de l'année 2021, le Togo a déjà collecté 408 milliards FCFA sur le marché Umoa-Titres.

Rappelons que, pour le compte de ce troisième trimestre de l'année en cours, le pays

ambitionne de mobiliser 110 milliards FCFA, dont 27,5 milliards FCFA déjà levés à la faveur de sa première opération du trimestre en juillet dernier.

## FIÈVRES VIRALES HÉMORRAGIQUES

## L'alerte du ministère de la Santé

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins appelle la population à plus de vigilance face à des cas de fièvres virales hémorragiques détectés dans les pays de la sous-région. Il s'agit de la fièvre à virus Marburg en Guinée Conakry et du virus Ebola en Côte d'Ivoire.

Dans un communiqué du 15 août 2021, le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'accès universel aux soins invite toute la population à une vigilance accrue face à des cas de fièvres hémorragiques détectés dans deux pays de la sous-région. Il s'agit d'un cas de fièvre à virus Marburg en Guinée Conakry et d'un cas de la maladie à virus Ebola en Côte d'Ivoire. La fièvre virale hémorragique est une maladie très grave, hautement

contagieuse et très mortelle. Elle se transmet par contact avec les liquides biologiques d'une personne malade (sang, vomissure, selles, urines, liquides génitaux). C'est une maladie qui se manifeste par plusieurs signes. « Elle se manifeste par une fièvre brusque accompagnée de plusieurs autres signes comme la faiblesse intense, douleurs musculaires, maux de tête, fatigue, nausée ou vomissements, diarrhée, douleurs abdominales et parfois



des saignements inexpliqués à travers les selles, les urines et le nez », indique le communiqué. Le ministre de la Santé invite toute la population à adopter certains comportements pour éviter cette maladie. Les mesures à adopter sont : le lavage régulier des mains,

éviter tout contact avec le sang, les selles, les urines, la salive et les vomissements d'une personne suspecte ou atteinte d'une maladie avec fièvre et saignements, éviter de manipuler en l'absence de toutes mesures de protection adaptée le corps

d'une personne décédée d'une maladie avec fièvre et saignements et de bien cuire les aliments, surtout les viandes avant de les consommer.

Par ailleurs, le ministre demande à toute la population, en cas de toute suspicion, d'informer le personnel du centre de santé le plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate. « Les fièvres hémorragiques peuvent être guéries si elles sont détectées et prises en charge précocement dans un centre de santé », précise le communiqué.

■ Etonam TAMELOKPO

### AVIS DE DECES



**ZATO Abrya Elise**  
épouse KEYEWA revendeuse de pagnes  
à Lomé, survenu le 25 juillet 2021,  
au CHU SYLVANUS OLYMPIO,  
dans sa 80<sup>ème</sup> année

Le Régent du canton de Solla

Les familles AGNAN'NA-ZATO-GNARO à Solla, au Togo et à l'étranger.

Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe

Monsieur KEYEWA Oulégh Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,

Monsieur Norbert BARA, conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse leurs enfants, Les familles parentes et alliées, Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère,

**ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA**

revendeuse de pagnes à Lomé, survenu le 25 juillet 2021,  
au CHU SYLVANUS OLYMPIO, dans sa 80<sup>ème</sup> année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

#### PROGRAMME

**Mercredi le 18 Août 2021 :**

17h 30 : Messe-veillée à l'église CRISTO RISORTO de Hédzranawé ( Lomé)

**Vendredi le 20 Août 2021 :**

14h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus OLYMPIO de Lomé et départ pour Solla (Binah)

19h 00 : Veillée de prière à Solla dans la maison mortuaire

**Samedi le 21 Août 2021 :**

09h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Augustin de Solla

**Dimanche 22 Août 2021 :**

07h 00 : Messe d'action de grâce en l'église Saint Augustin de Solla ;

14h 30 : Grandes funérailles et sortie de deuil Maison du Ministre KEYEWA, à Solla.

Ni Gerbe ni couronne

NB : Le programme va se dérouler dans le respect strict des mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.



Récépissé No 0546/31/05/16/  
HAAC

Djidjole - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

#### Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

#### Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

#### Rédaction

Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINOU  
Isidore AYEKO

#### Infographie

La Nouvelle Tribune

#### Impression

SDR

#### Tirage

1000 exemplaires



\* Offre soumise à conditions



Oxy Concept

# PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

